

Communiqué de Presse sur la ferme de réinsertion pour détenus à St Gildas des Bois

La section LDH de St Nazaire a pris connaissance du point de vue du maire de St Gildas des Bois concernant l'ouverture d'un dispositif de réinsertion géré par Sources d'envol, membre du mouvement Emmaüs dans la Ferme de Ker Madeleine.

Faut-il parler de légitime inquiétude face à un dispositif encadré, qui relève du Juge d'application des peines, qui peut subordonner l'octroi aux condamnés à un placement à l'extérieur, mesure qui nécessite une étude de la personnalité, une expertise psychologique pour des détenus de longue peine. Les condamnés qui seront accueillis dans ce dispositif seront encadrés par des professionnels. L'association Sources d'envol devra immédiatement informer le Juge d'application des peines en cas de difficultés avec un condamné en fin de peine.

Ce type d'établissement rural de réinsertion pour détenus en fin de peine existe depuis les années 1990. Le taux de réussite dans la réinsertion est reconnu par tous. Pour rappel à monsieur le maire, le taux de récidive est de 60 % dans les cinq ans suite à la sortie sèche d'incarcération.

L'association Sources d'envol sélectionnera avec rigueur les détenus qui pourront participer à ce dispositif qui répondra aux besoins en alimentation biologique. Il est à noter le cadre partenarial important (*le SPIP -Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Loire Atlantique-, le service de la DIRECCTE qui a validé le conventionnement en Atelier Chantier d'Insertion, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, Habitat 44, le Conseil Départemental 44, des professionnels agricoles, de nombreux acteurs associatifs et de l'insertion, des partenaires financiers pour le démarrage*), le faible nombre de détenus (seulement 10), l'expérience acquise depuis le début des années 1990 par le mouvement Emmaüs dans ce type de solution pour les fins de peine. Cela devrait rassurer la population que certains manipulent par des peurs infondées.

Nous pouvons dire aux habitants de St Gildas des Bois qu'une telle expérience sera largement contrôlée par les magistrats et la gendarmerie et qu'elle donnera lieu chez les détenus à un considérable effort d'insertion qui montrera à tous que ce type de dispositif est largement un succès. Mieux vaut assortir les fins de peine de mesures alternatives à la prison plutôt que des sorties sèches qui elles conduisent souvent à la répétition d'actes graves. Au lieu de jouer sur les peurs, sachons faire confiance dans nos associations soutenues par nos institutions pour conduire de tels projets, largement développés dans les démocraties modernes.

La section LDH de St Nazaire apporte tout son soutien à Sources d'envol et tous les partenaires de ce projet.

Saint-Nazaire, le 22 février 2021